



**PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**  
**Direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques**

# **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**ENEDIS**

## **Projet de création du poste source électrique 90/15 kV de Déville-les-Rouen**

Le dossier de demande d'approbation du projet d'ouvrage relatif au projet de création du poste source électrique 90/15 kV de Déville-les-Rouen, présenté par ENEDIS (gestionnaire de distribution d'électricité), contenant une étude d'impact, est soumis à ce titre à une enquête publique conformément aux dispositions de l'article L123-2 du code de l'environnement.

Le projet prévoit de regrouper les différents éléments constitutifs du poste source en un ensemble architectural linéaire d'une centaine de mètres de longueur organisé de manière rationnelle. Celui-ci sera composé de quatre ensembles principaux comprenant : trois alvéoles transformateurs, des salles accueillant les disjoncteurs HTA ainsi que les installations tarifaires, un local (hauteur 8 m) abritant le poste sous enveloppe métallique (PSEM) d'une surface de 378 m<sup>2</sup>, une partie commande (hauteur 4 m) destinée à recevoir les ateliers d'énergie, les batteries, les équipements de sécurité et de contrôle-commande RTE et ENEDIS ainsi que les locaux du personnel d'intervention.

L'enquête se tient à la mairie de Déville-les-Rouen du mardi 14 mars 2017 au mercredi 12 avril 2017, soit pour une durée de 30 jours.

Le commissaire enquêteur désigné pour conduire l'enquête est M. Alain Caru, directeur de production retraité.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier peut être consulté sur support papier à la mairie de Déville-les-Rouen aux jours et heures habituels de son ouverture au public, sur le site internet de la DREAL (onglet avis et consultation du public) ainsi que sur un poste informatique disponible à la préfecture (DCPE/BPP) aux jours et heures d'ouverture au public.

Le dossier est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions du public peuvent être consignées directement sur le registre d'enquête ouvert à la mairie de Déville-les-Rouen. Elles peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur (à l'adresse de la mairie : 1 place François Mitterrand 76250 Déville-les-Rouen) ou formulées à l'adresse électronique [urbanisme@mairie-deville-les-rouen.fr](mailto:urbanisme@mairie-deville-les-rouen.fr). Elles sont tenues à la disposition du public à la mairie de Déville-les-Rouen.

En outre, les observations écrites et orales sont reçues par le commissaire enquêteur à la mairie de Déville-les-Rouen les mardi 14 mars 2017 de 9 heures à 12 heures, samedi 1<sup>er</sup> avril 2017 de 9 heures à 12 heures et mercredi 12 avril 2017 de 14 heures à 17 heures.

Des informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de ENEDIS : Mme Cécile Lavogiez - 9 place de la Pucelle – 76024 Rouen cedex – [cecile.lavogiez@enedis-grdf.fr](mailto:cecile.lavogiez@enedis-grdf.fr) – 02 35 07 20 92 / 06 99 41 01 18.

Des informations concernant l'enquête publique sont consultables sur le site internet de la préfecture [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) (Politiques publiques > Environnement et prévention des risques > Enquêtes publiques et consultations du public > lignes électriques).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie de Déville-les-Rouen, à la préfecture de la Seine-Maritime et sur son site internet pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête, la décision relative à l'approbation du projet d'ouvrage sera prise par la préfète de la Seine-Maritime.